

## **Compte-rendu de la séance du conseil municipal**

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 4 octobre 2021 de 18h30 à 20h50

**Etaient présents** : Marc DEFORGE, Sylvestre CARTIER, Françoise DESIRANT, Stéphane FRAPART, Yves FRAPART, Julie GUICHON, Amandine MALAGIES, Edith MAURY, Béatrice MEXIQUE, Bruno MEXIQUE, Céline PERRIN, Caroline SERVENAY et Murielle STEPHAN

**Absents excusés** : Alexis LABARRE a donné procuration à Caroline SERVENAY – LINCOLN Anne

**Secrétaire de séance** : Sylvestre CARTIER

Monsieur le Maire présente Madame Aline LAINÉ, actuellement en stage sur le poste de secrétaire de mairie.

### **Approbation du procès-verbal de la réunion précédente**

Le compte rendu de la réunion de conseil du lundi 13 septembre a été approuvé, par 13 voix pour et 1 abstention.

### **Décision modificative n°2**

Comme indiqué au dernier conseil, une décision modificative de 8 000€ doit être réalisée pour régler le véhicule utilitaire Kangoo.

La DM suivante est votée à l'unanimité :

2111 opération 76 achat terrain – 8 000€

2182 Opération 44 achat véhicule utilitaire +8 000€

### **Création emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe : dispositions agent contractuel**

La délibération n°2859 du 13 septembre 2021 créant un emploi permanent sur le poste d'adjoint administratif principal 2ème classe mentionnait seulement les dispositions pour un titulaire. Etant donné qu'aucun fonctionnaire n'a répondu à l'offre, il convient d'ajouter à la délibération précitée, les dispositions pour l'embauche d'un agent contractuel :

- L'agent recruté en qualité de contractuel aura pour fonctions : l'accueil du public, la tenue de l'état civil, les tâches concernant l'urbanisme, la comptabilité, les listes électorales, les délibérations, les arrêtés, le courrier, les contrats de location, les convocations, le cimetière, la gestion des ressources humaines. - L'agent devra être titulaire d'un bac+2 formation comptable ou devra justifier d'une expérience professionnelle dans l'emploi et d'une maîtrise des outils informatiques.
- L'indice de rémunération de l'agent sera compris entre l'indice brut 367 et l'indice brut 420. Vote à l'unanimité

### **Présentation projet associations aérodrome**

De gros problèmes de fuite ont été constatés sur le préfabriqué de l'ACVV. Des travaux doivent être réalisés pour résoudre ce problème. Un devis a été établi et s'élève à 20 000€. L'association a obtenu un accord de subvention à hauteur de 8 000€ par le Crédit Agricole.

Pour permettre la réalisation de ces travaux, la commune ne peut pas engager cette somme et propose à l'ACVV de suspendre les loyers pendant 5 ans (coût estimé 9 000€).

Une projection des comptes concernant l'aérodrome a été réalisée sur les 10 prochaines années. Des évènements culturels sont envisagés par les associations.

Commune d'Ecury sur Coole 2

### **Suivi de travaux rue de Chalons**

Les travaux avancent doucement. En effet, Monsieur DEFORGE a demandé le déplacement des poteaux d'éclairage public car ils ont été installés en plein milieu des trottoirs. Dans le même temps, Colas va continuer le chantier. C'est pourquoi une déviation va être mise en place dès demain. La fin des travaux est annoncée fin octobre 2021. A suivre...

### **Compte rendu de la commission animation**

Organisation de la soirée beaujolais nouveau le samedi 20 novembre

Reconduction du bois des petits Ecuriots : samedi 27/11 à 11h (9 naissances sur 2 ans).

Décorations de Noël vont également être reconduites.

Vœux de la commune : samedi 15 janvier 2022 en présentant les nouveaux habitants.

Inauguration Espace Pierre Huet reporté au printemps 2022

Suggestions : repas des aînés peut être au printemps prochain, fête du chou au mois de septembre, ...

### **Questions diverses**

Monsieur CARTIER Sylvestre a présenté le nouveau site de la commune créé via le logiciel word press : ecurysur-coole.fr hébergé par Ionos.

Le prochain marché du terroir et de l'artisanat aura lieu le dimanche 17 octobre dans la cour de la mairie.

Madame DÉTHUNE informe la commune qu'un antiquaire de Chalons est intéressé par l'horloge de la mairie. Les élus ont décidé de la garder pour le moment.

Un projet de micro-crèche privé dans l'espace Pierre HUET est en cours. L'aménagement intérieur prévu des locaux a été validé par les services de la Protection Maternelle et Infantile. La prochaine étape consistera à déterminer le montant des travaux et le loyer envisagé pour l'occupation des locaux.

Ce jour-ci est signé un compromis de vente entre l'indivision CHARTON et NOV'HABITAT pour l'achat de la maison et du terrain attenant afin de restaurer la maison existante et construire des maisons de plain-pied.

Madame DÉTHUNE a fait parvenir à chaque conseiller municipal, un courrier. Monsieur DEFORGE souhaiterait avoir leur avis sur le sujet. Un tour de table est fait.

### **Prochaines réunions :**

Commission communication : mardi 5 octobre 2021 à 18h30

Commission animation : Mercredi 13 octobre à 18h

Commission environnement : vendredi 22 octobre 2021 à 18h30 Conseil

municipal : lundi 15 novembre 2021 à 18h30